

L'Enseignement Primaire

Revue illustrée de l'École et de la Famille

C.-J. MAGNAN - - - - Propriétaire et rédacteur-en-chef



AVIS OFFICIELS

Département de l'Instruction Publique

Nomination d'un commissaire d'écoles

Par arrêté ministériel, en date du 4 janvier 1901, M. Pierre Phaneuf a été nommé commissaire d'écoles pour la municipalité de La Présentation, comté de St-Hyacinthe, en remplacement de M. Alexandre Arpin, absent.

BUREAU CENTRAL DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES

Québec, 15 mars 1901.

INSTRUCTIONS AUX PERSONNES QUI SE PROPOSENT DE SUBIR L'EXAMEN CETTE ANNÉE

L'examen des candidats aux brevets de capacité pour l'enseignement commencera, cette année, le 26 juin prochain et se continuera les jours suivants.

Le programme de l'examen pour les différents brevets est exactement le même que celui de l'année dernière.

Comme par le passé, l'examen se fera dans les localités suivantes : Montréal, Québec, Trois-Rivières, Saint-Hyacinthe, Sherbrooke, Nicolet, Rimouski, Chicoutimi, Valleyfield, Hull, Baie-Saint-Paul, Carleton, Farnham, Fraserville, Hâvre-aux-Maisons, Montebello, New-Carlisle, Percé, Pointe-aux-Esquimaux, Portage-du-Fort, Roberval, Sainte-Anne-des-Monts, Saint-Ferdinand-d'Halifax, Saint-Jovite, Sainte-Marie-de-Beauce, Tadoussac et Victoriaville.

Toute personne qui se propose de subir l'examen devant le Bureau central doit, AU MOINS TRENTE JOURS AVANT L'ÉPOQUE FIXÉE POUR L'EXAMEN, c'est-à-dire AVANT LE 26 MAI, en informer le secrétaire du Bureau et lui transmettre en même temps, conformément aux dispositions de la formule ci-après : 1^o Un certificat de moralité et d'ins-truction religieuse signé par le curé ou le desservant de la paroisse où elle a résidé pen-